

LE LIEN PICAMPALOIS

n°15

JUIN 2015



*Les façades du complexe école-salle polyvalente ont été rénovées en 2014
la neige de février a perturbé le fonctionnement de l'école*

Sommaire :

- Edito
- Le conseil municipal
- La communauté de communes
- La vie associative
- Le carnet

Comité de rédaction : Christian Cazalot - Daniel Esclassan

Edito

- Le mot du maire

Toutes nos collectivités territoriales font face à un contexte économique difficile; notre commune qui a su toujours mener une gestion raisonnable est habituée à contraindre ses dépenses ; la solidarité, le bénévolat et le civisme nous permettrons d'accroître le mieux vivre ensemble tout en conservant une fiscalité modérée. La contribution de chacun est importante que ce soit pour réaliser des opérations bénévoles d'entretien, s'investir dans les activités périscolaires, participer à la vie associative ou cultiver le comportement civique et la solidarité de voisinage. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est une priorité nationale, l'élaboration d'un planning triennal de travaux est en cours de réalisation ; nous comptons sur l'aide de l'état et du Conseil Départemental pour les réaliser.

La participation aux élections départementales de mars a été faible, j'espère qu'elle sera meilleure pour les régionales qui auront lieu le 6 et le 13 décembre ; pour la vie démocratique de notre pays il est important de montrer notre attachement au droit de vote. Si nous voulons que les services publics restent présents sur nos territoires ruraux nous devons montrer que nous restons vigilants à un aménagement du territoire qui les considère.

J'ai le plaisir de vous inviter à l'inauguration de « l'Espace Souvenir » au monument aux morts qui aura lieu le dimanche 30 août à 12h suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Le conseil municipal

- Compte Administratif 2014 :

- **Fonctionnement** : Pour l'année 2014 le montant total des dépenses a été de 101513 euros et les recettes se sont élevées à 127269 euros soit un excédent sur l'exercice de 25756 euros.
- **Investissement** : Pour l'année 2014 le montant total des dépenses a été de 44968 euros et les recettes se sont élevées à 38427 euros soit un déficit sur l'exercice de 6541 euros.

Soit un résultat cumulé sur l'exercice de 19215 euros reportés en investissement sur 2015 pour auto-financer une partie des travaux programmés.

-Budget primitif 2015:

Malgré la baisse des dotations et l'accroissement des charges périscolaires lors du vote du budget primitif 2015 nous avons décidé de limiter l'évolution des taux des 3 taxes communales à 1% et de réduire nos dépenses en adéquation avec nos recettes.

Les subventions aux associations sont maintenues, avec un effort soutenu sur les activités péri-scolaires. Les opérations de petit entretien continueront à être effectuées par des actions de bénévolat, allégeant ainsi la dépense afférente à ce poste.

Nous avons programmé des travaux de rénovation extérieure, de renforcement de l'éclairage public et de signalisation autour de l'école. L'étude des aménagements nécessaires pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à nos bâtiments et à nos espaces publics sera menée avec une programmation triennale des travaux. En relation avec les Coteaux du Touch qui réalisent le remplacement des conduites d'eau nous poursuivons le renforcement de la protection incendie en rénovant les bornes.

Partageons la vie de notre village

-Section fonctionnement :

Les dépenses qui comprennent les frais de gestion générale (frais de personnel, fournitures et services extérieurs), les subventions aux associations, les intérêts de la dette et les recettes constituées de nos impôts (taxe habitation, taxes foncières), de la dotation de l'état et des revenus des loyers communaux s'équilibrent au montant de 153756 euros. Il a été prévu de virer 25756 euros à la section Investissement.

-Section investissement :

La section d'investissement équilibrée à 170000 euros comprend en dépenses les opérations modifiant la composition et la valeur du patrimoine communal et en recettes l'auto financement, le fctva, les taxes d'aménagement, les emprunts, et les subventions de l'état et du Conseil Départemental.

Principaux achats et travaux prévus :

- Rénovation de la clôture de l'enceinte scolaire
- Remplacement des 2 portails de l'enceinte scolaire
- Renforcement de l'éclairage public autour de l'école
- Reprise de la signalisation routière
- Renforcement de la protection incendie chemin de bidaou
- Etudes des aménagements pour une meilleure accessibilité des handicapés.

-Mairie pratique :

-Secrétariat :

Ouvert de 9h à 12h mardi, mercredi et samedi.

Téléphone/Fax : 05-61-98-58-34 ; Téléphone internet : 09-77-30-59-36

Pour les jeunes : Recensement à 16 ans et Inscription sur la liste électorale à 18 ans.

Pour les nouveaux Picampalois : papiers d'identité et inscription sur la liste électorale.

Pour les demandeurs d'emploi des services sont possibles pour les aider dans leur recherche (Internet, frappe de CV et photocopies de documents).

- Permanences du Maire : mardi, mercredi, samedi 10h-12h (sur rendez vous)

- Ecole :

Les activités périscolaires animées par Anne Marie, Isabelle et Gérard ont permis aux élèves de s'inscrire dans une démarche de réalisation d'objets en recyclant des matières diverses et de s'initier à la musique et au chant. L'environnement et la culture sont les thèmes figurant sur le Projet Educatif Territorial porté par la communauté de communes.

Le 9 juin les élèves ont passé le permis piéton avec la gendarmerie de Cazères

Les inscriptions se poursuivent pour les élèves ne fréquentant pas le RPI cette année.

- Environnement:

Poursuivons notre effort sur le tri sélectif vous trouverez toutes les informations en Mairie ou sur le site <http://www.cc-lougetouch.fr/ordures-ménagères>. Cet été la déchetterie est ouverte : lundi 14h-19h, mercredi 9h-13h et 15h-19h, vendredi 14h-19h, samedi 8h-12h et 14h-19h.

Elle est à votre disposition pour vos appareils ménagers, ferrailles, vieux bois réformés et autres déchets spéciaux qui ne sont pas à déposer au point de collecte.

La communauté de communes

La démarche « document unique » est bien avancée, elle permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel sur l'ensemble du territoire. Une étude de mutualisation des services qui s'étalera sur plusieurs années est engagée elle contribuera à la réduction des dépenses des différentes collectivités. La mise en place du projet éducatif « enfance-Jeunesse » se poursuit.

La vie associative

- **Le Comité des fêtes** : Lors de l'assemblée générale du 7 février des néo-picampalois ont rejoint l'association, Romuald Verdier est le nouveau trésorier. Les animations du premier semestre furent nombreuses et variées : le théâtre burlesque du 14 mars, la manifestation sportive de Pâques, l'arrivée du tour cycliste du fousseretois, le repas du village du 20 juin et la rencontre à Castelnau de Guers le 26 juillet qui se prépare. A venir la fête locale 29 et 30 août, le vide grenier le 13 septembre, les vendanges le 4 octobre et le loto le 14 novembre.
Contact : la Présidente Marie Pierre Zago 06-71-38-88-12

- **L'Association des Hauts Coteaux** : Tous les mercredi après midi les activités pour les aînés (jeux de cartes, loto, danse ,...) sont bien suivies. Le voyage transhumance en Ariège qui a eu lieu le 13 juin a été apprécié.
Contact : le Président Aristide Dupuy 05-61-98-56-45

- **L'Association de Chasse** : Le repas « menu chasseur » organisé à l'attention des Picampalois le 7 juin a permis un moment d'échange bien convivial qui perpétue la tradition.
Contact : le Président Serge Rougé 05-63-66-00-86 ou 06-17-27-21-98

- **Le Cochonnet Picampalois** : A noter la reprise de la participation au challenge de l'amitié avec une réception des équipes le 17 juillet. Cet été des parties amicales de boules entre Picampalois suivies de grillades seront organisées en soirée.
Contact : le Président Roland Lourmande 05-61-90-43-34

- **L'Amicale des Castelnau** : La rencontre des Castelnau aura lieu à Castelnau de Guers le dimanche 26 juillet. Si vous souhaitez participer à cette journée festive et culturelle inscrivez vous auprès de la Mairie ou du Comité des fêtes.
Contact : le Président Daniel Esclassan 05-61-98-57-83

Carnet du 1^{er} semestre 2015

-Ils nous ont quitté :

- **Mme Mairesse Ghislaine** est décédée le 23 mai 2015 ; elle était retraitée agricole au quartier de la Régas. Le Conseil Municipal adresse à ses proches ses sincères condoléances.

-Ils arrivent :

- Nous saluons la naissance de **Célia Facca** née le 5 mars 2015, toutes nos félicitations aux heureux parents.

- **M Berges Jérôme** a aménagé au quartier de Sainte Barse, le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue à Castelnau Picampeau..

La richesse du contenu de ce bulletin vous appartient faites nous part des informations et des activités que vous souhaitez faire partager, le comité de rédaction est à votre écoute.